

Associations partenaires

Eric Doligé, sénateur du Loiret, président du conseil général du Loiret, président du CEPRI



J'ai créé le CEPRI pour donner aux collectivités territoriales l'occasion de prendre la mesure des conséquences négatives des inondations sur le développement et sur la vie de leur territoire et pour les aider à agir de manière préventive. La vie humaine est en jeu, l'actualité 2010 nous l'a rappelé, mais la vie, l'attractivité et la compétitivité économiques

de nos territoires sont aussi au cœur de la prévention. C'est en tout cas le message fort que je retiens de la nouvelle directive européenne. A mes yeux, chacun peut agir pour mieux se préparer : le citoyen sur son logement, le chef d'entreprise sur son activité, les gestionnaires sur leur réseau, l'élu sur ses équipements et les services que les collectivités rendent au territoire, l'Etat sur son patrimoine.

Nous connaissons encore mal les conséquences des inondations. Cela nous manque pour mieux agir ! Après 30 ans d'indemnisation des sinistres inondation par la solidarité nationale, nous ne connaissons pas bien la nature précise des dégâts, leurs coûts et les moyens de réduire préventivement les dommages. En le sachant mieux, on pourrait mieux décider où et comment agir en priorité avec les moyens limités que nous avons.

C'est à l'Etat de dire le risque, donc aussi de rassembler et de diffuser cette information sur les sinistres, par exemple dans un observatoire que j'ai appelé plusieurs fois de mes vœux. Mais tous les acteurs qui ont accès à des informations, et les assureurs sont au premier rang d'entre eux, devraient œuvrer de concert pour rassembler les données et élaborer des démarches ambitieuses de réduction de la vulnérabilité. C'est ce que j'ai initié sur la Loire, en direction des entreprises privées, des réseaux et des équipements privés.

Parce que les assureurs ont le savoir-faire et peuvent contribuer fortement à faire évoluer la prise de conscience ou les pratiques, dans le cadre contractuel qu'ils entretiennent avec leurs clients, je considère que l'existence et l'action de la MRN sont importantes et le CEPRI est heureux de la compter parmi ses membres.

Dominique Caillaud, député de Vendée, président de l'AFIGÉO

Notre collaboration avec la MRN a débuté en 2002 avec la sortie d'un rapport publié en 2002 intitulé *Partager l'information géographique sur le risque inondation pour mieux le gérer*. Les thèmes portés par nos deux associations ont naturellement contribué à favoriser une participation croisée aux manifestations organisées par chacune d'elle. En particulier l'intérêt porté au partage et à la mutualisation de l'information comme facteur de progrès.

Les PPP représentent un cadre opérationnel au mécanisme de partage et de mutualisation dès lors que l'information qui très souvent émane du secteur public trouve une valorisation dans la sphère économique privée. Ceci est particulièrement vrai pour l'analyse et la restitution cartographique des risques.

Le Président de l'AFIGÉO ne peut qu'appuyer les propositions 14 et 15 du rapport sur la mission d'information sur les raisons des dégâts provoqués par la tempête Xynthia. Un observatoire fédératif de la prévention devrait permettre aux nombreux acteurs ; Etat, assureurs, collectivités territoriales, chercheurs, de disposer d'une source d'information exhaustive et homogène pour rendre plus efficaces leurs actions.

